CONSIDÉRATIONS

IMPORTANTES

SUR

LA DÉCHÉANCE DU ROI,

ET

LES CIRCONSTANCES ACTUELLES,

PAR M. S. BOULARD, *Citoyen de Paris.*

A PARIS,

De l'Imprimerie de BOULARD, rue Neuve Saint-Roch, N°. 25.

1792.

Fr. c. 4553

Case FRC 15098

THE NEWBERRY LIBRARY

CONSIDÉRATIONS

IMPORTANTES

SUR

LA DÉCHÉANCE DU ROI,

ET

LES CIRCONSTANCES ACTUELLES,

LA plus grande, la plus importante de toutes les queſtions, s'agite en ce moment dans la Capitale ; celle de la ſuſpenſion du pouvoir exécutif, de la formation d'une convention nationale : c'eſt de ſa déciſion, que dépend le ſort de tout l'Empire.

Un zèle ardent du bien public, ſert de prétexte à ceux qui opinent pour ces deux meſures également dangereuſes; aux maux déſeſpérés, diſent-ils, ils faut des remèdes extraordinaires.

L'eſprit des François, toujours extrême dans ſes opinions, ne réfléchiſſant peut-être pas aſſez ſur les ſuites, ſur les conſéquences des réſolutions qu'il forme, a beſoin de peſer tous les inconvéniens, tous les dangers qui réſulteroient d'un pareil parti.

La Patrie eſt en danger, nous dit-on; pour la ſauver, il faut employer des moyens violens. Perſonne ne doute qu'elle ne ſoit en effet menacée des plus grands malheurs; mais ſans examiner la véritable cauſe du mal, en ſuppoſant même qu'on pût l'attribuer au pouvoir exécutif, le moyen qu'on propoſe pour la ſauver, peut-il remplir ce but?

Pour s'en convaincre, il faut examiner notre poſition intérieure & celle où nous nous trouvons par rapport à nos relations politiques avec l'étranger: je vais commencer par la ſeconde partie de ma propoſition.

La France ne peut ſe paſſer de Miniſtres

chez les autres Puiſſances, pour défendre les droits des Négocians que leurs affaires y appellent, protéger les François qui s'y trouvent, empêcher qu'ils ne ſoient opprimés, faire enfin reſpecter la majeſté d'une grande Nation. Si nous nous écartions de ce principe, ſi par des meſures impolitiques & dangereuſes, ils étoient forcés de ſe retirer; comment former des alliances, ſe ménager des correſpondances utiles, par quel moyens ſerons-nous inſtruits des événemens qui peuvent nous intéreſſer, comment nous oppoſer aux intrigues des malveillans, toujours prêts à profiter de nos fautes, ou à nous détruire, il faudroit dès ce moment, renoncer à toute influence politique dans la balance de l'Europe, il faut renoncer à l'idole chérie des François, à la gloire.

Si l'attaque de quelques Puiſſances ſeulement a pu nous mettre en danger, avons-nous réfléchi à nos moyens de réſiſtance contre toutes les autres, qui ſe déclareroient néceſſairement contre nous, dès l'inſtant où ceſſeroit le motif de leur neutralité ? Peut-on ſe diſſimuler que l'Eſpagne, le Portugal, l'Angleterre, la Hollande, la Suiſſe, & une multitude d'autres, n'accédaſſent immédiatement à

la trop fameuſe convention de Pilnitz, & ne ſe réuniſſent pour nous accabler.

Tels ſont les ſuites extérieures qu'aura indubitablement la démarche qu'on nous propoſe; examinons qu'elle ſeroit la commotion intérieure.

Un grand Royaume comme la France, ne peut ſubſiſter un ſeul inſtant ſans Loix. Or, nous nous trouverions dans ce cas, même pendant un temps aſſez long, & dont il eſt impoſſible de déterminer la durée, ſi l'Aſſemblée Nationale renverſoit une ſeule de celles qui ſont conſtitutionnelles, ſur-tout la balance des pouvoirs.

Car, ou l'Aſſemblée Nationale garderoit entre ſes mains le pouvoir exécutif, & le Gouvernement deviendroit alors le plus arbitraire, le plus deſpotique de tous, puiſqu'il n'exiſteroit aucune reſponſabilité, par cela même que tous les Membres ſont inviolables; ou elle en délégueroit l'exercice à des agens reſponſables, & alors ces mêmes délégués ne ſeroient ſoumis qu'à la même ſévérité qu'elle peut employer contre ceux qui en ſont aujourd'hui chargés. Cette meſure ſeroit donc inutile,

elle compromettroit le ſalut de l'Etat, ſans aucun avantage réel pour la Nation.

Mais je vais plus loin, la majorité de la France verroit-elle tranquillement cette opération dangereuſe s'exécuter ; je ne le penſe pas. Nous avons tous fait ſerment *de vivre libres ou de mourir ;* mais tous ne donnent pas la même extention à cette expreſſion.

Les uns entendent, cette liberté décente, ſoumiſe à l'empire des Loix & de la Conſtitution, ſans elles, diſent-ils, *point de ſalut*, point de véritable liberté. Les Citoyens François ſe ſouviennent encore de l'état violent qu'une révolution occaſionne toujours, & dont il ne tient qu'à nous de ſortir, par le reſpect dû aux Loix qui en ſont le fruit. Ils ſavent, qu'il faudroit s'y replonger, ſans pouvoir déterminer le temps que dureroit cette nouvelle criſe.

D'autres, & c'eſt heureuſement le plus petit nombre, ne voient la liberté que dans les droits de l'homme *en état de pure nature*, ſans faire marcher en même ligne ceux du Citoyen. Ceux-là ſont-ils de bonne-foi, je ne le penſe pas ; mais le fuſſent-ils même, receuillerions-nous le fruit de cet ébranlement

terrible, occaſionné dans tout le Corps politique? Non certainement, ils le ſavent bien; mais je vais tâcher de le prouver, à ceux qui l'ignorent, ou qui ſe ſont laiſſés ſéduire par des raiſonnemens ſpécieux.

Attaqués par quatre Puiſſances conſidérables, menacés par pluſieurs autres, qui peut-être ne demandent qu'un prétexte plauſible pour ſe joindre à nos ennemis, il eſt évident que notre poſition eſt au moins douteuſe, & qu'elle deviendroit déſeſpérée, en proportion de la déſunion qui régneroit entre nous.

Eh! certes, qui pourroit répondre du ſort de la France, ſi une partie de ſes défenſeurs avoit une autre volonté, un autre intérêt, que ceux de l'autre partie. Attaqués au-dehors par des armées formidables, diviſés au-dedans, quelle réſiſtance oppoſerions-nous à l'ennemi commun?

Suſpendre le pouvoir exécutif, former une convention nationale, c'eſt évidemment renverſer tout l'édifice de la Conſtitution, c'eſt nous plonger dans l'anarchie, & dans les horreurs d'une guerre civile; je le prouve.

Quand même le Roi, quand le reſte de la

Nation, celle ſur-tout qui ne regarde pas la religion du ſerment, comme une vaine cérémonie, comme un jeu employé pour tromper l'homme foible & confiant, ſe détermineroient à un parjure, à la face du Ciel qui en a été témoin, & de toutes les Nations de la terre qui en ont été les dépoſitaires ; quand, dis-je, ils s'y détermineroient, afin de renverſer cette même Conſtitution, regardée par tout le monde, comme un chef-d'œuvre de l'eſprit humain, malgré ſes défauts ; recommandée *à la vigilance & à la piété des pères & des mères de familles*, comme un dépôt inviolable ; quand tout cela pourroit arriver, éviterions-nous les malheurs qui nous menacent. Non, ſans doute, cela eſt impoſſible, nos ennemis nous mépriſeroient, & ne ſe croiroient que plus obligés de pourſuivre leur attaque.

La convention nationale ſeroit obligée de créer des Loix, ſur les débris de celles qui nous régiſſent ; mais elle auroit moins de facilité dans l'exécution que l'Aſſemblée conſtituante, puiſqu'elle ne pourroit en promulguer aucune, avant d'avoir reçu la ſanction de la majorité individuelle de la Nation ; ſans cela, elles ne ſeroient encore que le réſultat de la volonté d'un nom-

bre d'hommes, infiniment petit, relativement à celui de vingt-quatre millions d'habitans que contient la France.

N'eſt-on pas effrayé du temps immenſe qui s'écouleroit à diſcuter une queſtion dans cette convention nationale, à l'envoyer dans les Départemens, à la faire paſſer juſques dans les plus petites Municipalités, à réunir les Aſſemblées primaires, à renvoyer le réſultat, qui pourroit n'être pas favorable, & dans ce cas, à faire de nouvelles propoſitions, de nouvelles diſcuſſions, vingt années peut-être ne ſeroient pas un terme aſſez long pour parvenir à former un nouveau code conſtitutionnel ?

C'eſt préciſément par cette raiſon, que la fameuſe minorité de l'Aſſemblée conſtituante, que les Maury, les Depreſmenil, les Cazalès, inſiſtoient ſi fortement ſur la néceſſité de cette meſure, qu'ils ſavoient devoir éterniſer la formation de nos loix, par l'impoſſibilité de réunir tous les intérêts, toutes les volontés,

Et ſi les membres d'une pareille aſſemblée vouloient ſe rendre perpétuels, qui pourroit les en empêcher, ne leur ſeroit-il pas facile d'éterniſer leurs ſéances, en entravant leur

marche, en faiſant & défaiſant leur ouvrage, en ajoutant continuellement de nouvelles loix? quelle ſeroit la puiſſance capable de les forcer à terminer leur ouvrage?

Ce nouveau code même terminé, quelle aſſurance pourriez-vous avoir, qu'une nouvelle intrigue n'en demanderoit pas le renverſement *& une nouvelle convention*? Alors, de conventions en conventions, les aſſemblées primaires ſe trouveroient réunies ſi ſouvent, que peut-être il ne reſteroit plus aſſez de tems pour cultiver les terres & les arts: & le peuple fatigué, ne béniroit plus ſes légiſlateurs.

Pendant ce temps d'incertitudes, de criſes & de déſordres, quels ſeroient les moyens de l'Etat pour faire face à ſes dépenſes? les impôts ſe payeroient-ils exactement? l'expérience nous a malheureuſement apris, qu'il ne falloit pas trop compter ſur cette reſſource: cependant, il eſt plus que probable qu'il ne nous en reſteroit aucune autre.

Mais il faut déchirer le voile qui couvre bien des intérêts particuliers; eſt-ce une conſtitution monarchique que veulent les novateurs? non, elle contrarie trop ouvertement leurs vues, & leurs intérêts particuliers.

Paris, cette ville qui a fait tant de ſacrifices pour la révoluion, qui s'eſt dévouée elle-même à l'intérêt public, j'oſe le dire, Paris eſt perdu, ſi ce deſſein réuſſit. L'Aſſemblée actuelle a déjà laiſſé entrevoir, ou au moins ce ſont quelques membres moins prudens, moins politiques que les autres, qu'elle ne ſe croioit pas ſuffiſamment forte, ſuffiſamment appuyée dans ſon ſein, qu'une ville du midi conviendroit mieux à ſes vues; ſi cela arrivoit, le povoir exécutif, la haute Cour nationale, le Tribunal de caſſation, tous les Bureaux, tous les établiſſemens importans, ſeroient obligés de ſuivre le ſort de l'Aſſemblée nationale. Eh! que deviendroit Paris?

J'abandonne cette dernière idée aux réflexions des artiſtes, des ouvriers, des propriétaires même, à tous ceux qui voient cette démarche d'un œil indifférent ou prévenu; s'ils veulent ſavoir à quoi s'en tenir, qu'ils ſe tranſportent à Verſailles, qu'ils parcourent les rues, & qu'ils jettent un coup d'œil d'obſervateur, ſur ce qu'elle étoit, & ſur ce qu'elle eſt, qu'ils reportent enſuite leurs regards ſur la Capitale dans l'hypothèſe que je viens d'établir.